



UNIVERSIADE D'ÉTÉ DE 2015 (FISU)

CRITÈRES DE SÉLECTION


APERÇU

Joint à ce document, vous trouverez une annexe qui fait partie intégrante de ces critères de sélection. Toutes les sélections effectuées conformément à ces critères sont aussi sujettes aux règlements généraux d'AC concernant la sélection d'équipe, exposés dans le Livre des règlements de sélection de l'équipe nationale (qui sera mis à jour au besoin).

Le Comité de l'équipe nationale (CÉN) est responsable de l'implémentation de ces critères, et détient l'autorité unique de prendre toutes les décisions concernant la sélection de l'équipe de l'Universiade d'été.

1.0 INFORMATION GÉNÉRALE






1.1 Site de l'événement

 Gwangju, Corée




1.2 Dates important et obligations de voyage des membres de l'équipe

Date	Événement/Remarque	Lieu/Remarque
1 ^{er} janvier 2015	Début de la période de qualification	
1er mai 2015	Date limite de déclaration des athlètes	
17 mai 2015	Fin de la période de qualification	
18 mai 2015	Date de la sélection finale	
3 juillet 2015	Départ du Canada	Canada → Corée
8 au 13 juillet 2015	Dates de la compétition	Gwangju, Corée
15 juillet 2015	Retour au Canada	Corée → Canada

1.3 Admissibilité

-  Doit être un membre en bonne et due forme (athlète) d'Athlétisme Canada (AC);
-  Doit détenir la citoyenneté canadienne à la date de la sélection finale;
-  Doit respecter les règles d'AC concernant la résidence (Règlements d'AC, section 1, règle 016);
-  Doit soumettre le formulaire de déclaration de l'athlète avant la date spécifiée à la section 1.10;
-  Doit respecter les exigences de préparation à la compétition telles qu'exposées à la section 4.0;



-  Doit aussi être admissible à participer à l'Universiade d'été 2015 de la FISU ([cliquer ici](#));
-  Doit détenir un passeport canadien valide pour au moins 6 mois après l'événement;
-  Ne sera pas admissible à concourir au Championnat panaméricain junior, aux Jeux panaméricains, ou au Championnat du monde de l'IAAF (exceptions : 10 000 m et 20 km marche).

1.4 Financement

Athlétisme Canada planifie finance complètement cette équipe, Cependant, il sera peut-être nécessaire que les athlètes/universités défraient les coûts pour couvrir les frais du SIC associés avec cette équipe (475 \$ pour les athlètes du SIC, 575 \$ pour les athlètes qui ne font pas partie du SIC).

1.5 Épreuves

100 m, 200 m, 400 m, 800 m, 1500 m, 5000 m, 10 000 m, 3000 m steeple, 110 m haies (Hommes), 100 m haies (Femmes), 400 m haies, SH, SP, SL, TS, LP, LD, LM, LJ, DÉC/HEP, 20 km marche, demi marathon, 4x100 m et 4x400 m.

1.6 Maximum par épreuve

Jusqu'à deux (2) athlètes par pays par épreuve ayant réussi la norme peuvent être sélectionnés.

Exceptions – Les épreuves de marche incluent des équipes de 3 athlètes.

1.7 Compétition de sélection

Il n'y aura pas de compétition de sélection pour cet événement de l'équipe nationale.

1.8 Période de qualification

1^{er} janvier au 17 mai 2015

1.9 Date de la sélection finale et annonce de la composition de l'équipe

Le CÉN prendra les décisions finales immédiatement après la fin de la période de qualification. AC annoncera la composition de l'équipe via les canaux de communication établis (associations provinciales, site Web d'AC, bulletin). AC communiquera directement avec les athlètes sélectionnés.

1.10 Date finale de déclaration

Les athlètes doivent déclarer leur intention de participer au plus tard le **1^{er} mai 2015**. Le défaut de soumettre le formulaire de déclaration avant l'échéance rendra l'athlète inadmissible à la sélection.



2.0 OBJECTIF D'ÉQUIPE

- Donner une expérience internationale positive, compétitive et culturelle, aux athlètes de première année avec l'équipe nationale et ceux qui nous reviennent, dans une situation de Jeux, et pour les préparer à de futurs événements de l'équipe nationale senior.

3.0 PROCESSUS DE SÉLECTION

- Les athlètes admissibles ayant réussi les normes de l'annexe A seront classés dans leur épreuve selon leur meilleure performance réussie durant la période de qualification (section 1.8). Les deux (2) meilleurs athlètes admissibles dans chaque épreuve (3 pour les épreuves de marche) ayant réussi la norme durant la période de qualification seront sélectionnés.

Les égalités seront départagées en respectant l'ordre prioritaire suivant :

- 1) 2^{ème} meilleure performance durant la période de qualification;
- 2) Résultats des face-à-face durant la période de qualification;
- 3) Norme ayant été réalisée la plus récemment.

- Veuillez consulter la section 2.0 sur les règlements concernant la performance du Livre des règlements de sélection de l'équipe nationale.

4.0 EXIGENCES DE PRÉPARATION À LA COMPÉTITION

Les athlètes doivent démontrer leur préparation à la compétition pour tout événement de l'équipe nationale. La sélection ne sera pas confirmée tant qu'ils n'auront pas soumis leur plan et terminer le processus ci-dessous.

4.1 Plan d'entraînement et de compétition

Les athlètes doivent présenter un plan d'entraînement et de compétition pour la période du 20 mai au 14 juillet, qui devra être approuvé par l'entraîneur-chef. Par la suite, ils doivent informer AC de toutes modifications au plan. Le plan doit adresser les exigences de préparation à la compétition en identifiant des tests spécifiques mesurables et/ou des compétitions cibles, ainsi qu'une période d'affutage planifiée durant la phase finale de préparation.

Les plans doivent comprendre :

1. Le calendrier et la liste des compétitions, voyages et sites d'entraînement prévus.
2. Cycle d'entraînement pour la phase finale, montrant les modèles de charge d'entraînement et de récupération de chaque semaine.
3. Stratégies de prévention de blessures et d'interventions médicales (si pertinent).



4.2 Préparation à la compétition

Une fois sélectionnés, les athlètes ayant une préparation à la compétition questionnable à cause d'un manque de condition physique, d'une blessure ou de maladie peuvent être exclus de l'équipe à tout moment, dont en Corée. Les athlètes doivent immédiatement rapporter toute blessure, maladie ou changement à

l'entraîneur, qui pourrait affecter leur capacité à concourir à leur meilleur niveau en Corée, à entraîneur chef, Peter Eriksson (periksson@athletics.ca). Le défaut de rapporter adéquatement une blessure ou maladie avant l'événement occasionnera la désélection de l'athlète, et l'athlète sera responsable de tous les frais de l'athlète associés à cet événement.

« Être prêt à concourir » désigne la capacité de l'athlète à réussir sur place, lors de la compétition prévue, une performance égale ou supérieure (via la performance ou une amélioration du classement) à la performance de qualification réussie pour la sélection sur l'équipe. La préparation à la compétition d'un athlète sera évaluée en 2 étapes distinctes avant que l'inscription aux Jeux panaméricains ne soit confirmée. La décision finale sur la préparation à la compétition sera rendue par l'entraîneur-chef, avant la fin de journée du 10 juillet, en utilisant toutes les informations à sa disposition, dont les résultats des performances, et la progression lors de la phase finale, la pertinence du plan d'entraînement et de compétition, les indicateurs d'une bonne condition physique et d'une bonne préparation à la compétition, la consultation avec l'entraîneur national du groupe d'épreuves, les dirigeants de l'ÉSI nationale d'AC, et tous autres renseignements concernant la performance recueillis lors du processus en 2 étapes.

ÉTAPE 1 : Certificat de santé

L'examen sera effectué par l'ÉSI locale, en collaboration avec l'ÉSI nationale. Il comprend 2 phases :

1. Une évaluation médicale initiale et une (ou des) évaluation(s) paramédicale(s) qui détermineront si l'athlète est en condition pour retourner au plein entraînement et à la compétition. Ceci se déroulerait une fois qu'un état stable de santé a été atteint, et peut inclure une évaluation fonctionnelle des modèles de mouvement.
2. Une évaluation fonctionnelle dynamique sera effectuée par l'ÉSI, et sera spécifique à l'épreuve (et à la blessure ou maladie si pertinent). Ceci identifiera les modèles de mouvements dysfonctionnels qui pourraient accroître le risque d'une autre blessure, ou saper la performance lors de l'événement visé.



Dans le cas où l'athlète est jugé inapte à reprendre l'entraînement/la compétition, ou que des modèles de mouvements dysfonctionnels sont identifiés lors d'une des phases de l'Étape 1, l'athlète sera déclaré inapte à concourir.

ÉTAPE 2 : Évaluation spécifique

Suite à l'obtention du certificat de santé de l'équipe médicale, un test de préparation à la compétition plus complet, physique et psychologique, sera déterminé comme suit :

- La détermination du test de performance impliquera l'entraîneur national du groupe d'épreuves et l'entraîneur-chef, et variera selon l'épreuve et la blessure ou maladie. Le défaut de démontrer un niveau adéquat de santé, condition physique et/ou préparation avant la fin de journée du 10 juillet résultera dans le retrait immédiat de l'équipe.
- Le test de performance sera objectif, mesurable, juste, réaliste, spécifique à l'épreuve, et exigeant.

Si un bon état de préparation ne peut être établi avant le départ, la sélection et l'inscription de l'athlète ne seront pas confirmées, et l'athlète n'effectuera pas le voyage avec l'équipe. Si une situation concernant l'état de préparation survient sur place en Corée, un processus semblable sera implémenté et l'inscription de l'athlète pourrait ne pas être confirmée, et il sera retourné à la maison à ses propres frais. En Corée, le personnel et les ressources seront concentrés sur les athlètes qui sont prêts à effectuer une performance maximale lors des Jeux panaméricains.

REMARQUE IMPORTANTE

Tous les athlètes, à la demande de l'entraîneur-chef, doivent être prêts à concourir aux relais.

4.3 Questionnaire concernant la santé et l'antidopage

Suite à la sélection, tous les athlètes devront remplir un formulaire de renseignements médicaux. Le questionnaire demandera aux athlètes de déclarer tous les suppléments et médicaments utilisés avant, pendant et après l'événement. Les athlètes qui doivent prendre des médicaments durant la compétition **doivent** obtenir une autorisation pour usage thérapeutique de l'IAAF avant la sélection. Les athlètes qui seront âgés de moins de 18 ans durant la compétition doivent obtenir un énoncé de leur médecin qu'ils sont en bonne santé et ne courent aucun risque à voyager et concourir.



5.0 APPELS

Seulement les athlètes admissibles à être considérés pour une sélection (selon la section 1.3) et qui ont réussi la norme (annexe A) en plein air en 2015, peuvent loger un appel concernant la sélection auprès du CÉN. Veuillez-vous référer au Livre des règlements de sélection de l'équipe nationale (section 3) pour les instructions.



ANNEXE A

NORMES DE SÉLECTION D'ATHLÉTISME CANADA (AC)

HOMMES	ÉPREUVE	FEMMES
10,50	100 m	11,75
21,20	200 m	23,80
47,20	400 m	53,50
01:49,00	800 m	02:05,00
03:45,00	1500 m	04:18,00
14:00,00	5000 m	16:00,00
29:30,00	10 000 m	34:00,00
1:26:30**	20 km marche	1:39:00
1:06:40	Demi-marathon	1:16:20
14,00	110 m haies / 100 m haies	13,60
51,25	400 m haies	58,00
08:40,00	3000 m steeple	10:20,00
2,15 m	Saut en hauteur	1,80 m
7,60 m	Saut en longueur	6,15 m
15,70 m	Triple saut	13,30 m
5,30 m	Saut à la perche	4,15 m
17,70 m	Lancer du poids	15,50 m
57,50 m	Lancer du disque	53,00 m
68,00 m	Lancer du marteau	60,00 m
71,00 m	Lancer du javelot	53,00 m
7250 pts	DÉC / HEP	5300 pts

**Les normes doivent être réussies lors de compétitions en plein air, conformément aux règlements concernant les performances se trouvant à la section 2.0 du [Livres des règlements de sélection de l'équipe nationale](#).*

**** Modification due à une norme plus basse publiée par le COL**